

U.E.R. de Lettres anciennes et modernes et de Linguistique. Université de Paris X - Nanterre. Livret de l'étudiant. 1973-1974.

Numéro d'inventaire : 2000.00023

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Université de Paris X (Nanterre)

Date de création : 1973

Description : Brochure agrafée, couverture de carton souple jaune

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Brochure de présentation des études de Lettres et Linguistique à Paris X - Nanterre pour l'année scolaire 1973-1974: - Organisation générale des études de lettres. - Programmes des études à l'intérieur de chaque institut.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 71

Sommaire : Sommaire p 1

UNIVERSITÉ DE PARIS X - NANTERRE

U.E.R. DE LETTRES ANCIENNES ET MODERNES
ET DE LINGUISTIQUE

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

1973 - 1974

- 1 -

L'U.E.R. (UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHES) DE LETTRES ANCIENNES ET MODERNES ET DE LINGUISTIQUE

- L'U.E.R. est composée de 4 Instituts :

- Français (2e étage, secrétariats A 220, 221)
- Grec (4e étage, " A 412)
- Latin (3e étage, " A 320)
- Linguistique (1e étage, " A 111)

L'Institut de Français regroupant divers enseignements, les deux secrétariats ont les attributions suivantes :

- A 220 : Littérature Française 1er et 2e niveau
Littérature Générale (1er niveau de la Littérature comparée)
- A 221 : Littérature Comparée (2e niveau)
Etudes Théâtrales
Préparation aux concours, maîtrise et doctorats.

Des enseignants de l'Institut de Français animent la section Sémiologie du Département Interdisciplinaire (secrétariat au 4ème étage, en A 423).

- Le secrétariat de l'U.E.R. se trouve au 4e étage en A 410.

- Les décisions concernant l'ensemble de l'U.E.R. sont prises par le Conseil de l'U.E.R. qui comprend des enseignants, des étudiants, des membres du personnel administratif :

Enseignants : MM. ARRIVE, BOUFFARTIGUE, CANIVET, CHANUT, Me. COLBE, M. DEFRADAS, Me. DELEANI, MM. FORESTIER, GUIRAUD, Mlle IDT, MM. IMBERT, JAL, LAGANE, Me. LEEMAN, MM. LE GALLIOT, MOLHO, TRUFFET, Mme ROBERT.

Etudiants : Mlles et MM. CHAUVET, DEVRINES, FERRARI, LANSADE VIGOREUX.

Administratifs : Mmes DURAND, GIDELLE, LECOT, PEYNACHE

Le Directeur de l'U.E.R. est M. LAGANE, Professeur de Linguistique

- Chaque Institut est animé par un Conseil paritaire d'Institut, et dirigé par deux enseignants (un directeur et un directeur adjoint) :

- Français : M. MOLHO, Mlle IDT
- Grec : M. DEFRADAS, Mme COLBE
- Latin : M. GUIRAUD, M. MORTUREUX
- Linguistique : M. BONNARD, M. COLIN

- 2 -

- L'U.E.R. organise des enseignements en vue :
 - du D E U G
 - du D U E L et de la Licence d'enseignement (classique et moderne)
 - des licences spécialisées (voir les Instituts concernés)
 - des maîtrises d'enseignement (lettres classiques, lettres modernes) et des maîtrises spécialisées de grec, de latin et de linguistique
 - des doctorats
 - de la préparation aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (Agrégation et CAPES).

ORGANISATION GENERALE DES ETUDES DE LETTRES

1°) D E U G (Diplôme d'Etudes Universitaires Générales)

Le D E U G de Lettres sanctionnera un premier cycle de formation générale réparti sur deux années universitaires et comprenant des matières obligatoires, des options correspondant à différentes orientations et une partie libre laissée au choix de l'étudiant. L'ensemble sera réparti entre un certain nombre d'Unités de valeur correspondant à 1 h 1/2 d'enseignement annuel, dont la durée totale ne doit pas être inférieure à 700 h. Dix Unités sont équivalentes à une année d'étude.

- code des unités

L'unité de valeur correspond à un enseignement hebdomadaire minimum de 3 heures semestrielles (ou 1 h 1/2 annuelle).

Certaines unités sont doubles. Elles correspondent alors à 3 heures d'enseignement hebdomadaire annuel. A chaque unité de valeur est affecté un numéro de code précédé des lettres :

- F 1 : Français
- F 2 : Littérature générale et comparée
- F 3 : Latin et Grec
- F 4 : Linguistique
- F 5 : Théâtre
- K 1 : Sémiologie et Civilisation

Le numéro de code comporte trois chiffres, dont le 1er indique le niveau (voir livret général). Il est suivi de -2- lorsque l'U.V. est double (pour simplifier nous n'indiquerons pas ici -1-, lorsque l'U.V. est simple).

- mode de contrôle

Chaque unité de valeur est sanctionnée par des épreuves qui lui sont particulières. Deux modes de contrôle sont possibles :

